



## LES GRANGES-GONTARDES

### Au gré des ruelles et sentiers

n°  
3

Départ place du Champ de Mars.  
Descendre la rue du Taillet et passer devant l'église Saint-Joseph.

Après l'église, tourner à gauche et emprunter la rue de la mairie. Passer entre la fontaine et le lavoir et continuer tout droit jusqu'au parking.

Se diriger légèrement sur la droite et emprunter la rue en sens interdit.

En arrivant rue Georges Chouleur, traverser au passage piéton et suivre le marquage piéton au sol. Passer devant le cimetière. Continuer tout droit et au passage piéton suivant, traverser.

Suivre le marquage au sol de la rue Georges Chouleur.

Passer devant le panneau « parcours de santé » et au bout du chemin, tourner à gauche dans l'impasse Le Rieu de Crest.

Profiter de la vue sur la campagne environnante et la montagne de la Lance.

Attention, à quelques mètres sur la gauche, au niveau du pylône en béton, ne pas rater le petit sentier pentu et pierreux qui grimpe le long des jardins.

Le suivre en déambulant entre les chênes verts sur quelques centaines de mètres.

Au niveau des agrès du parcours de santé, prendre à droite le sentier qui longe la rue du lotissement puis passer devant les barres parallèles.



Obliquer à droite au niveau de la route goudronnée (juste après être passé devant l'espalier double se trouvant sur la droite) et poursuivre jusqu'au croisement de chemins.

Sur la gauche, emprunter le 2<sup>ème</sup> chemin et remonter jusqu'à la barrière métallique.

La contourner et poursuivre tout droit.

Passer devant une nouvelle station (barres fixes tractions).

En arrivant au château d'eau, bifurquer à droite et à la station suivante, descendre sur la gauche puis à droite en empruntant le raidillon.

En bas du raidillon, tourner à gauche sur le sentier et passer devant la station avec les échelles de suspension.

Continuer jusqu'à la dernière station (chicanes et table de pique-nique).

À droite, descendre sur la route au niveau d'un petit bâtiment carré. Attention en traversant !

Emprunter la rue des Fontaines sur la gauche et longer le muret en suivant le marquage au sol.

Passer devant le lavoir public et la fontaine puis en arrivant sur la place avec les oliviers, descendre à droite la rue du Taillet et rejoindre le point de départ.